

PREVENTION DES CHUTES

Objectifs :

Apprendre à limiter le nombre de chutes, réduire l'impact des chutes, minorer leurs conséquences négatives vis-à-vis du chuteur et de l'établissement.

Plan de la formation

1. **la locomotion, l'équilibre**
 - a. L'équilibre
 - b. La locomotion
2. **le vieillissement fonctionnel**
3. **la chute**
 - a. définition et réglementation : le cahier de chute, la fiche de chute
 - b. statistiques
 - c. épidémiologie
 - d. causes
 - e. conséquences
4. **l'évaluation du risque de chute**
 - a. signes prédictifs, les données de l'HAS
 - b. évaluation pluridisciplinaire
 - i. le bilan d'entrée
 - ii. les bilans spécifiques (tinetti, get up and go test, prise de risque...)
 - c. en EHPAD, le lien entre chutes et troubles cognitifs
5. **la mise en place de la prévention (adaptée à la population de l'établissement)**
 - a. corrections individuelles : sur le plan sensoriel, du chaussage, de la pathologie, de l'iatrogénie, de la nutrition...
 - b. le cahier de chute, la fiche de chute : utilisation et analyse des données
 - c. la stimulation physique fonctionnelle
 - d. la stimulation quotidienne par la mobilisation
 - e. l'aménagement intérieur
 - f. la rééducation :
 - i. l'entretien des capacités motrices
 - ii. la rééducation postchute
 - g. le parcours de marche
 - h. les aides techniques destinées à limiter les conséquences des chutes :
 - i. casque de protection
 - ii. protecteur de hanche
 - iii. téléalarme, appel infirmière portatif
 - i. que dire de la contention ?
 - j. prévention en institution : le ba-ba
6. **bilan, évaluation de la formation**

Moyens pédagogiques :

- Apports théoriques.
- Travaux de groupes.
- Etudes de cas issus de la pratique.
- Support audiovisuel.
- Apport documents écrits.

Public :

Tout personnel soignant au contact de patients, résidents, bénéficiaires...

Intervenants :

Ergothérapeute.

Programme: « Prévention des chutes »
Nombre d'heures: 7h00, réparties sur la journée
Lieu : sur site
Nombre de participants : jusqu'à 8 participants
Tarif : 980 euros

Programme: « Prévention des chutes : perfectionnement et suivi »
Nombre d'heures: 7h00, réparties sur la journée
Lieu : sur site
Nombre de participants : jusqu'à 8 participants
Tarif : 980 euros

A défaut de spécification sur le programme de formation, il n'y a pas de prérequis spécifique pour les stagiaires. La formation est réalisable sous quinzaine selon besoin du mandataire. L'évaluation de formation est réalisée sous forme de questionnaire. La formation est réalisée in situ en ERP adapté PMR. Notre taux de satisfaction est en constante progression (84% l'an passé)